



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

L'ALLIANCE VERTE DÉVOILE UN NOUVEL INDICATEUR DE RENDEMENT SUR LES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Québec, QC, 29 janvier 2021 – L'Alliance verte élargit la portée de son programme nord-américain de certification environnementale en ajoutant un indicateur de rendement sur les relations avec les communautés. Ce nouvel indicateur est le fruit d'une collaboration soutenue de plus de deux ans entre l'industrie, des groupes environnementaux, des chercheurs en sciences sociales et des représentants gouvernementaux.

L'Alliance verte dispose déjà d'un indicateur sur l'harmonisation des usages, mais il est axé sur les nuisances comme la poussière, l'éclairage et le bruit. « Nos participants du secteur portuaire nous ont demandé d'envisager un indicateur de rendement distinct fondé exclusivement sur les relations avec les communautés afin de favoriser le dialogue et l'acceptabilité sociale, relate le directeur général de l'Alliance verte, David Bolduc. La portion sociale du développement durable occupe ainsi une place de plus en plus importante dans l'ensemble de nos critères. »

L'élaboration de cet indicateur a posé un niveau de difficulté particulier, puisqu'il ne s'agit pas d'un enjeu strictement environnemental comme la majorité des enjeux couverts dans le programme de l'Alliance verte; il est plutôt question des perceptions qui peuvent varier considérablement en fonction des normes sociales ou des priorités selon les régions géographiques.

Cet aspect a d'ailleurs teinté le processus de développement des critères de l'indicateur qui a été réfléchi conjointement au sein de deux groupes de travail, l'un en français et l'autre en anglais, afin de considérer les différentes réalités linguistiques, géographiques et sociales des relations avec les communautés pour les participants terrestres de l'Alliance verte à travers l'Amérique du Nord (ports, terminaux, chantiers et Voie maritime).

Il a fallu des discussions approfondies pour mettre tout le monde d'accord sur la teneur des cinq niveaux de cet indicateur. « Nous nous sommes attardés attentivement à la façon dont les participants déterminent qui sont leurs parties prenantes, comment ils communiquent avec elles, quelles sont leurs méthodes pour recevoir et gérer les différents commentaires et préoccupations de leurs communautés et comment ils s'engagent auprès d'elles », explique la directrice du programme Véronique Trudeau, qui a supervisé ce processus au sein de l'Alliance verte. « Il a fallu beaucoup d'efforts pour s'entendre uniquement sur la définition du terme « communautés », ajoute-t-elle. »



Comme pour les autres indicateurs, le niveau 1 rend compte du suivi réglementaire, alors que le niveau 2 exige le partage des informations et l'élaboration d'une procédure pour garder trace et pour répondre aux demandes et aux préoccupations des communautés ainsi que l'identification des parties prenantes concernées.

Quant à lui, le niveau 3 exige que les participants soient proactifs pour mieux connaître et entrer en relations avec leurs communautés, en instaurant par exemple des stratégies de communication, de socialisation ou de collaboration. Le niveau 4 pousse plus loin en favorisant notamment une participation active, la création d'un comité citoyen permanent ou l'engagement au sein des groupes communautaires. À l'échelon supérieur, l'indicateur prévoit des projets concrets de cocréation et d'analyse des perceptions des communautés concernées par les activités du participant.

Le nouvel indicateur sur les relations avec les communautés sera optionnel lors de la première année d'évaluation (en 2021), comme c'est toujours le cas lors d'ajouts de nouveaux indicateurs. Il sera ensuite obligatoire pour obtenir la certification de l'Alliance verte. Tous les enjeux et critères 2021 du programme de certification environnementale de l'Alliance verte sont sur notre site web : www.allianceverte.org/certification/enjeux-et-criteres.

L'Alliance verte en bref

Fondée en 2007, le programme de certification environnementale de l'Alliance verte découle d'une démarche volontaire de l'industrie maritime visant à surpasser la réglementation. À ce jour, 149 armateurs, administrations portuaires, terminaux et chantiers maritimes de partout au Canada et aux États-Unis, participent au programme. Le processus de certification est rigoureux et transparent, les résultats sont vérifiés de manière indépendante tous les deux ans et la performance individuelle de chaque entreprise est rendue publique chaque année. Le caractère unique du programme de l'Alliance verte repose sur l'appui qu'il reçoit des groupes environnementaux, scientifiques et gouvernementaux. Ces supporteurs contribuent à façonner et réviser le programme. L'Alliance verte compte plus de 80 supporteurs.

Pour plus d'information :

Manon Lanthier
Directrice des communications, Alliance verte
T. 418-649-6004 #302 | C. 418-569-5110
manon.lanthier@allianceverte.org